

# Vous avez une idée, un projet **POUR VOTRE QUARTIER ?**



**Le Fonds de participation des habitants  
peut vous apporter un soutien financier**

- une sortie avec les voisins
- une fête dans le hall de l'immeuble
- un vide-grenier...

# Le Fonds de participation des habitants (FPH)

## C'EST QUOI ?

Le FPH est une **aide financière** pour soutenir les projets collectifs et renforcer les liens entre habitants d'un quartier.

Par exemple :

une fête dans un immeuble,  
un débat entre habitants,  
un événement pour votre quartier  
(vide grenier...).

## C'EST POUR QUI ?

Le FPH s'adresse **aux groupes d'habitants qui ont une idée de projet** pour leur quartier.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le FPH fonctionne grâce à **l'implication de bénévoles** qui sélectionnent les projets à soutenir via un comité de validation. Il est doté par la Ville d'Angers d'un budget propre.

**Les étapes pour déposer un projet :**

- 1 - Remplir la fiche projet.
- 2 - Présenter votre projet au comité de validation du FPH de votre quartier.

Ce dernier examinera votre demande. Après délibération, il vous informera si votre projet est accepté ou non.



**INFOS et RETRAIT du DOSSIER**  
**Maison de quartier le Trois mâts**  
**Place des Justices**  
**troismats.accueil@gmail.com**  
**Tél. : 02 41 66 02 02**